

Centre Intercommunal d'Action Sociale TERRE D'Émeraude Communauté

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 039-200090801-20250326-DP_005B_2025-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉLIBÉRATION N° 2025-05B SEANCE DU 26 MARS 2025

Objet : Approbation du compte administratif 2024 et Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget Foyer Logement Résidence Bellevue

Nombre de membres :

En exercice : **25**

Présents : **18**

Pouvoirs : **4**

Date de convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 03/04/2025

Votants :	2	Pour :	2	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----------	--------	----------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt-cinq, **le 26 mars 2025** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Tour du Meix, sous la présidence de **Monsieur MOREL Denis, Vice-Président**.

Délégués présents : ALONSO Philippe, BLEUZE Michel, BORGES Marielle, BRANCHY Isabelle, BRIDE Marcel, CLOSCAVET Marie Claire, ETCHEGARAY Josiane, GRAS Françoise, MOREL Alain, MOREL Denis, MOREL Patrice, PARIS Robert, PONSOT Pauline, PUGET Ginette, RENAUX Marie-Louise, ROTA Josiane, RUDE Bernard, SCHAEFFER Catherine.

Excusés : BEVING Christophe, BROCHOIRE Myrtille, SARRAN Jean-Louis

Excusés ayant donné pouvoir : LUSSIANA Eddy à Denis MOREL, PANSERI Marianne à CLOSCAVET Marie-Claire, GAUTHIER-PACOUD Sandrine à ETCHEGARAY Josiane, PROST Philippe à Catherine SCHAEFFER

Secrétaire de séance : CLOSCAVET Marie-Claire

Rapporteur : MOREL Denis, Vice-Président

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement = 48 894,03 €
- Un déficit de fonctionnement = 0,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER le compte administratif 2024 pour le budget Foyer Logement Résidence Bellevue,

D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**Résultat de fonctionnement****A. Résultat de l'exercice**

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

- 18 553,76 €

B. Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif n-1

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

67 447,79 €

C. Résultats à affecter

= A + B (hors restes à réaliser)

48 894,03 €

D. Solde d'exécution d'investissement

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

49 728,81 €

D 001 (besoin de financement)

R 001 (excédent de financement)

E. Solde des restes à réaliser d'investissement

0.00 €

besoin de financement)

excédent de financement)

Besoins de financement = F = D + E**0,00 €****Affectation = G****0,00 €****Report en fonctionnement D002 = C-G****48 894,03 €****DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,
Denis MOREL